



Extract of Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Adoption-du-projet-de-loi-70-Un-recul-majeur-pour-les-droits-des-personnes>

Adoption du projet de loi 70 - Un recul majeur pour les droits des personnes assistées

sociales



Publication date: mardi 15 novembre 2016

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Le gouvernement persiste et signe. Il lui aura finalement fallu un an pour imposer le projet de loi 70 à la société québécoise. Dorénavant, les personnes qui feront une première demande d'aide sociale devront répondre aux exigences du programme Objectif emploi, sans quoi leur prestation de base pourra être coupée d'un montant pouvant aller jusqu'à 224 \$. Il s'agit d'un recul majeur pour les droits des personnes assistées sociales.

« Aujourd'hui, tout le Québec devrait avoir honte de ce gouvernement qui appauvrira des centaines, voire des milliers de prestataires, plaide Yann Tremblay-Marcotte, porte-parole de la [Coalition Objectif Dignité](#). Nous le répétons depuis un an : 623\$ par mois, ça ne se coupe pas ! 623\$ par mois, c'est déjà tellement insuffisant que ça ne permet même pas de couvrir la moitié des besoins de base. »

Rappelons que, pour faire adopter son odieux projet de loi 70, le gouvernement a dû mépriser les rappels à l'ordre de la Protectrice du citoyen, de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, de toutes les centrales syndicales québécoises, de 300 professeurEs et chargéEs de cours universitaires, du mouvement des femmes et du mouvement communautaire, en y incluant les groupes travaillant en employabilité.

L'autre porte-parole de la Coalition Objectif Dignité, Serge Petitclerc, ajoute que « le gouvernement a aussi dû ignorer les centaines d'organisations regroupées au sein de la Coalition Objectif Dignité, qui a talonné les ministres Sam Hamad puis François Blais pendant un an. En septembre dernier, la Coalition a même soumis une proposition de programme Objectif emploi alternatif au gouvernement pour lui offrir une porte de sortie ». Serge Petitclerc déplore que le ministre François Blais ait opposé une fin de non-recevoir à tous ces avis et ces appels au dialogue.

Malgré la gravité du moment et la fermeture évidente du ministre, la Coalition Objectif Dignité fait le choix de continuer de regarder vers l'avenir et de lutter pour que le règlement visant la mise en application de la loi soit le moins cruel possible pour les personnes assistées sociales.

Plusieurs « détails » restent à confirmer et les deux principaux sont sans contredit la possibilité de retenue du chèque et le montant des pénalités pour les personnes qui ne seront pas en mesure de participer de façon satisfaisante au programme Objectif emploi. Yann Tremblay-Marcotte le répète : « C'est indécent de retenir le seul revenu dont dispose une personne ; c'est une atteinte grave aux droits humains. »

En plus de rester vigilante quant aux mesures réglementaires, la Coalition continuera de réclamer pour les personnes assistées sociales des services et des programmes mieux financés et mieux adaptés à leurs besoins, en plus d'une augmentation substantielle du montant de leurs prestations.

La Coalition Objectif Dignité réunit une vingtaine de regroupements nationaux et régionaux s'opposant aux récentes réformes à l'aide sociale - dont L'R des centres de femmes du Québec - et réclame des mesures volontaires et adaptées aux besoins des personnes ainsi qu'un rehaussement de la prestation. Plus de trois cents groupes appuient la Coalition et ses demandes.